

## **BIENTÔT EN VOYAGE À L'ÉTRANGER AVEC VOS ENFANTS ?**

**N'oubliez pas de demander à temps la kids-ID auprès de votre commune.**

Les enfants de moins de 12 ans qui quittent le territoire de la Belgique **doivent** être en possession d'un document d'identité avec photo.

La kids-ID est une pièce d'identité réservée aux enfants de moins de douze ans. Elle est valable pour les voyages en Europe et dans certains pays non européens.

Nous attirons l'attention des parents sur le délai d'obtention qui est identique à celui pour les cartes d'identité adulte à savoir environ 3 semaines. Vous devrez donc tenir compte de ce délai pour demander votre carte suffisamment tôt en fonction des voyages prévus.

Si votre enfant dispose déjà d'une carte d'identité électronique, **vérifiez la date de validité**. La demande de renouvellement de la kids-ID n'est pas automatique et reste de l'entière responsabilité des parents.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès du Service population - Etat civil (080 /86.20.24 - Mmes Aurore Quetsch et Johanna Rensonnet) ou sur les sites internet [http://eid.belgium.be/fr/en\\_savoir\\_plus\\_sur\\_l\\_eid/les\\_documents\\_d\\_identite\\_electroniques/la\\_kids\\_id/](http://eid.belgium.be/fr/en_savoir_plus_sur_l_eid/les_documents_d_identite_electroniques/la_kids_id/) ou <http://www.alloparents.be>